

**UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES**

**Faculté de Philosophie et Lettres**

**DE L'UNICORNE ET DU SERPENT**

Édition critique

MICHAUX

Aurore

Travail présenté dans le cadre du cours

Séminaires et rédaction de textes  
scientifiques

ROMA-B-312

A. Englebert (C. Baker)

ANNÉE ACADÉMIQUE 2009-2010

## 1 INTRODUCTION

---

Dans ces quelques pages, nous nous attèlerons à un travail d'édition critique sur le *Dit de l'unicorne du serpent* sur base du manuscrit M (Bruxelles, Bibliothèque Royale, 9411-26, folios 19-21), que nous comparerons avec les manuscrits L (Bruxelles, Bibliothèque Royale, 9229-30, folios 52-53) et N (Paris, Bibliothèque Nationale de France, fr. 12471, folios 24-27) ainsi que sur le texte de Jubinal<sup>1</sup> basé sur le manuscrit 7218 de la Bibliothèque Royale de France (folios 78-80). Nous utiliserons dans ce travail les sigles L, M et N pour les manuscrits, et J pour l'édition d'Achille Jubinal.

Notre volonté est de rendre compte d'un texte ancien tel qu'il a vécu, dans la forme qui est la sienne, aussi imparfaite soit-elle, et qui est, comme pour tout manuscrit, unique. En aucun passage, nous ne tenterons de restituer un texte primitif qui correspondrait à un hypothétique texte original. Ce faisant, nous n'envisagerons donc jamais ce manuscrit selon une perspective lachmannienne. Un choix a été opéré afin de ne pas altérer le texte du manuscrit M, celui de n'intervenir qu'en cas de réelle nécessité ; si des aides à la lecture comme des trémas, des accents ou de la ponctuation seront ajoutées, nous ne modifierons que rarement le texte de base, et ces modifications seront réalisées uniquement lorsque le sens ou la métrique du texte qui nous occupe sont altérés par des erreurs manifestes. Les corrections seront opérées en fonction du texte attesté par les manuscrits L et N, ainsi que par le texte édité par Jubinal, et seront systématiquement notées entre crochets.

### 1.1 Approche philologique du texte

P. Namur nous dit que le manuscrit 9411-26 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles figure à l'inventaire général de la bibliothèque de Bourgogne, selon lequel il aurait appartenu à Marguerite d'York, épouse de Charles-le-Téméraire. Ce manuscrit date, selon lui, du quinzième siècle<sup>2</sup>, et consiste en un volume in-folio, copié sur vélin. Une main du seizième siècle aurait tracé à l'intérieur de la couverture ces mots : *Discours moraux en vers*<sup>3</sup>. Ne disposant que d'une photocopie du *Dit de l'unicorne et du serpent*, il nous est impossible de savoir si le copiste a employé des couleurs différentes, cependant on remarque des traces de réglures. Le texte est copié sur deux colonnes et aligné sur la marge de droite ; chaque chapitre débute par une

---

<sup>1</sup> Achille Jubinal, *Nouveau recueil de dits, contes, fabliaux et autres pièces inédites des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : pour faire suite aux collections de Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon*, Paris, Challamel, 1842, pp. 113-123.

<sup>2</sup> Cette date nous semble par ailleurs peu probable, toutes les autres sources faisant plutôt mention du treizième siècle.

<sup>3</sup> P. Namur, *Histoire des bibliothèques publiques de Belgique*, Bruxelles, F. Parent, 1840, t. 1, p. 29.

lettrine, les autres vers voient leur initiale, en majuscule, alignée sur la lettrine qui précède et séparée de la suite du vers par une espace.

Ce dit moralisateur est rédigé, dans le manuscrit M, dans une langue teintée de traits picards, point qui sera développé dans les commentaires linguistiques portant sur le texte.

## 1.2 Adaptations et conventions éditoriales

### 1.2.1 *Structure du texte*

L'organisation des vers et des strophes a été reproduite telle qu'elle apparaît dans le manuscrit, à la différence près que nous avons marqué la séparation des strophes par un saut de ligne et non par une lettrine.

Les vers n'étant pas numérotés dans le texte original, nous avons pris la liberté de le faire (de cinq en cinq) pour des raisons de commodité dans les annotations et leur compréhension.

### 1.2.2 *Séparation des mots et ponctuation*

Tout au long du travail d'édition, un soin particulier a été pris dans le but de rendre le texte intelligible pour les lecteurs de notre époque. Pour ce faire, nous avons inséré une ponctuation conforme aux usages modernes ; de même, nous avons séparé les mots de manière à ce qu'ils se rapprochent autant que faire se peut de leurs équivalents en français moderne.

### 1.2.3 *Majuscules*

L'emploi des majuscules dans la présente édition est conforme à ce que préconise le premier fascicule des *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*<sup>4</sup>, à savoir que les majuscules ont été rétablies à l'initiale des noms religieux désignant Dieu (v. 254, 287, 318 : *Diu*, v. 310, 322 : *Dius*, v. 199 : *Dieus*) ou Satan (v. 104 : *Satanas*) ainsi que pour les noms de fêtes ou de périodes religieuses (v. 207-211 : *Noel*, *Pasques*, *Pentecouste*, *Toussains*, *Saint Martin*), et enfin les toponymes, réels ou imaginaires (v. 214, 323 : *Infier*). Ces usages sont d'ailleurs semblables aux emplois modernes des majuscules, tout comme leurs emplois attestés dans le manuscrit.

### 1.2.4 *Abréviations et chiffres*

Toutes les abréviations présentes dans le texte ont été développées (v. 1 : *Mlt* → *Moult* ; v. 51 : *ṗ* → *pour* ; v. 143 : *Q'* → *Qui* ; v. 321 : *Q'* → *Que* ; v. 316 : *morôt* → *moront*). De même, l'esperluette a systématiquement été transcrite par « et ».

---

<sup>4</sup> Groupe de recherches La civilisation de l'écrit au Moyen Âge, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des Chartes, 2001.

Les chiffres, dans le texte original, figurent la plupart du temps en caractères romains minuscules délimités par des points, et plus rarement en toutes lettres. Nous les avons cependant tous retranscrits en toutes lettres.

### 1.2.5 *Lettres ramusiennes et graphies*

Les <i> et <u> à valeur de voyelles ont été conservés, tandis que les <i> et <u> à valeur de consonnes ont été respectivement remplacés par <j> et <v>.

On note, à quelques endroits du texte, la présence du <y>, remplacé par <i> dans notre édition, lorsqu'il correspond au <i> en français moderne (v. 323 : *ynfier*). De même, certains <i> ont été adaptés en <y> afin de rendre compte du pronom *y* (v. 262). Le <y> présent dans *roy* (v. 172) a été conservé.

Les deux graphies <[> et <s> présentes dans le texte pour le son [s] ont été uniformisées : toutes deux ont été transcrites par la graphie <s>.

### 1.2.6 *Traitement du <e> en syllabe finale*

Le <e> en syllabe finale a été accentué lorsqu'il a valeur de [e] tonique, ce qui arrive notamment avec nombre de participes passés (v. 17 : *aveule*, v. 130 : *oublie*, v. 280 : *engingnie*), ainsi que des verbes conjugués à la deuxième personne du pluriel (v. 239 : *sacies*, v. 261 : *esgardes*).

Dans le cas de mots se terminant en « -ee » ou « -ees », nous n'avons pas ajouté d'accent : la voyelle tonique [e] étant suivie d'un [e central] atone, cette graphie ne porte pas à confusions. C'est le cas, entre autres, de beaucoup de participes passés accordés au féminin (v. 47 : *baee*, v. 80 : *afilee*, v. 217 : *pasturees*, v. 285 : *affublees*).

### 1.2.7 *Trémas*

Afin d'aider à la lecture, nous avons ajouté un tréma sur l'un des graphèmes lorsqu'une suite vocalique forme une diérèse plutôt qu'une diphtongue (ou triphthongue). Ceux-ci ont été placés selon l'usage prescrit par l'ouvrage de conseils pour l'édition de textes publié par l'École nationale des Chartes :

Dans un texte **français** en vers, le tréma est placé sur un [e central] final de mot pour indiquer que cet [e central] placé devant un mot commençant par une voyelle doit entrer dans le compte des syllabes du vers et ne doit donc pas être éliidé.

(La civilisation de l'écrit au Moyen Âge, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des Chartes, fasc. 1 : *Conseils généraux*, 2005, p. 50)

Dans les groupes contenant un « i », le tréma est placé sur cet « i » (on évite ainsi les successions tréma+point). [...]

Dans les autres groupes, le tréma est placé sur « u », à défaut de « u » sur « o », et seulement à défaut de « o » sur « e ». [...]

Dans le cas où le trigramme « eau » ne représente pas une triptongue (« **beaus** »), mais un [e central] atone devant une diphtongue [au], c'est cet [e] qui doit porter le tréma.

(La civilisation de l'écrit au Moyen Âge, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des Chartres, fasc. 1 : *Conseils généraux*, 2005, pp. 52-53)

### 1.3 Annotations

Par souci de clarté, les notes infrapaginales sont classées en deux catégories selon leur nature : la première catégorie, pour laquelle les appels de notes sont exprimés en chiffres arabes, reprend les variantes présentes dans le texte de Jubinal<sup>5</sup> ; tandis que les notes de la seconde catégorie, dont les appels sont des chiffres romains minuscules, sont présentes pour signaler et expliquer les corrections et adaptations qui ont été apportées au texte.

Parallèlement à cet appareil, des notes de fin, dont les renvois sont des lettres minuscules, sont présentes à la suite du texte et regroupent des commentaires sur des points précis de ce dernier (mots ou vers), qu'ils soient stylistiques (le plus souvent, ils concernent la métrique), linguistiques, philologiques ou d'ordre plus général.

Les variantes que nous avons choisi de relever sont principalement lexicales. Ainsi, lorsqu'un mot du texte diffère de celui de Jubinal, le mot employé par ce dernier est mentionné, à noter tout de même que les variantes orthographiques, elles, ne le sont pas. Du point de vue grammatical, les variations de nombre (singulier ou pluriel) sont mentionnées, à l'inverse des variations de temps dans la conjugaison. Malgré tout, une note précise les cas où l'un des deux textes confrontés présente un verbe conjugué, alors que l'autre le montre à l'infinitif. Enfin, nous avons relevé les variantes syntaxiques, même lorsque l'ordre des mots au sein d'un vers est le seul élément qui diffère de notre manuscrit.

---

<sup>5</sup> Cf. infra.

## 2 TEXTE

---

Se commenche de l'unicorne et  
Dou serpent.

Moult par est fols cheus ki sentent, 1  
Ki le bien voit et le mal prent ;  
Trestout avant doit al bien tendre  
Et puis as autres faire entendre  
Aucun bien, se ses cuers le laisse.  
Or vous ai mis ceste œvre en lesse, 6  
Que je lairai courre par tans :  
Il n'est nus hom tant soit poissans<sup>6 a</sup>,  
S'il cestë œvre vint ascouter<sup>7</sup>,  
Que moult ne doive redouter  
Le diable<sup>i</sup>, qui nous justisse 11  
Par le pechier de convoitise.

Or vous voel<sup>b</sup> comancier un conte  
De convoitise ki sourmonte  
Trestout le monde a un seul mot.  
Elle est par tout si a havot, 16  
K'elle a tout le monde aveulé,  
Tant par est de grant poesté.

Jadis, fu cuns preudom estoit  
En un chemin et si erroit ;  
Devant lui quoisie une bieste, 21  
Hide[use de]<sup>ii 8</sup> cors et de tieste<sup>c</sup>,  
Forment sanloit bien felenesce<sup>9</sup> ;  
Et si estoit si grans larnesse<sup>10</sup>,  
Qu'il n'estoit nus hom tant seüst<sup>iii 11</sup>,  
Qui de li garder se peüst<sup>iv</sup>. 26

En mi le front estoit cornue

---

<sup>6</sup> J : *Il n'est nus hom tant fors ne granz.*

<sup>7</sup> J : *... œvre veut escouter.*

<sup>8</sup> J : *Hideuse de cors...*

<sup>9</sup> J : *Et seur toute rien felonesse.*

<sup>10</sup> J : *Et si estoit si larronesse.*

<sup>11</sup> J : *Qu'il n'est nus hom qui tant seust.*

<sup>i</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ia> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>ii</sup> Dans J, L et N, ce vers commence par les mots *hideuse de cors*, nous supposons qu'il s'agit d'un saut du même au même de la part du copiste de M ; le texte tel qu'il est copié dans le manuscrit étant boiteux, nous avons corrigé cette erreur.

<sup>iii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <eu> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

D'une corne si tres agüe<sup>v</sup>,  
Qu'il n'est ame<sup>d</sup> qui l'atendist,  
Pour que a plain cop le ferist,  
Qui peuïst vivre longiement 31  
K'il ne fust au definnement ;  
Et quant le vit venir<sup>e 12</sup>,  
Enfuiés tourne par air<sup>vi</sup>.

Car paour a que ne lategne,  
Fuiant vait en une montegne 36  
Dont trop ert grande la falise<sup>13</sup>.  
Or ne set il en quele guise  
Il se puisse garder el monde<sup>14</sup>,  
Quar la valee est si parfonde  
Et si hideuse entre deus mons, 41  
Que nus ne puet<sup>f</sup> venir au fons<sup>15</sup>.

En cel liu qui si ert hideus,  
A un sierpent si miervilleus,  
Qu'il voet tout le mont engloutir  
Et la gent destruire et hounir. 46  
Tous jours ala geule bae,  
S'y giete une si grande fume,  
Si tres orible et su punaise,  
Et si puant et si mauvaïse,  
K'il n'est nus hom pour qu'il le voie, 51  
Ki de paour morir ne doie.

Or est chuis en moult grant peril<sup>16</sup>,  
Ki de deus pars voit son essil :  
Il voit ens el fons contreval  
Le serpent orible et mortal<sup>17</sup> ; 56  
La bieste point ne le rapaie,  
Qui avant aler ne le laie,  
Ki pour ochire adies le kacce.  
Or ne set mes chuis que<sup>g</sup> il face<sup>18</sup> :

---

<sup>12</sup> J : *Et quant li hom la vit venir.*

<sup>13</sup> J : *Dont trop ert haute la falise.*

<sup>14</sup> J : *... puisse garir ou monde.*

<sup>15</sup> J : *... puet véir au fons.*

<sup>16</sup> J : *Or est cil en moult grand peril.*

<sup>17</sup> J : *Le serpent hideus et...*

<sup>18</sup> J : *... set il onques qu'il face.*

<sup>iv</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <eu> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>v</sup> Dans ce mot, nous avons ajouté un tréma sur le <u>, non pas pour indiquer une diérèse mais pour signaler que le <u>, qui suit un <g> se prononce comme une voyelle à part entière.

<sup>vi</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ai> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

S'il atent le bieste, il est mors<sup>h</sup> ; 61  
Et se li sierpens l'avoit mors<sup>h</sup>,  
Jamais jour garis ne seroit.  
Es vous<sup>i</sup> celui forment destroit<sup>19</sup> ?

Il vit devant lui el pendant 66  
De la falise haute et grant  
Un arbre grant et bien ramu,  
Et quant li preudom l'a veü<sup>vii</sup>,  
Si pense que sus montera<sup>20</sup>  
Et sa vie respirera<sup>21</sup>.

A l'arbre vient isnielement, 71  
A ses deus mains l'ahert et prent,  
Puis vait amont parmi les rains  
Tant que<sup>e</sup> il vint au darrains ;  
Si s'asist la sour une branche.  
Or est la vie en grant balanche ; 76

Car la bieste moult le dehaite,  
Ki sour la falise la gaitte,  
Viers lui a se corne tournee  
Plus trencant et plus afilee, 81  
Conques nus hom ne vit rasoir ;

Che dist l'escripture pour voir  
Qu'ainc ne fu faus plus esmoulue,  
Nenulle a laine plus agüe<sup>viii</sup>.  
Il voit la dessous un sierpent<sup>22</sup>  
Ki voet<sup>k</sup> mangier toute la gent ; 86  
Et le feu et le flame espris<sup>23</sup>

Dont ses cors est si entrepris<sup>24</sup>.  
De paour a le cuer esmabre ;  
Lors a garde au piet de l'arbre,  
Si a veu deus biestelettes, 91  
Ki mangüent<sup>ix</sup> les racinettes  
De l'arbre et desrompent a forche<sup>25</sup>

---

<sup>19</sup> Deux vers supplémentaires dans J à cet endroit : *Ne set le quel prendre a son chois / Il est mors s'il i remaint cois.*

<sup>20</sup> J : *Lors pense...*

<sup>21</sup> J : *... vie respirera.*

<sup>22</sup> J : *... desouz le serpent.*

<sup>23</sup> J : *Et de feu et de flambe espris.*

<sup>24</sup> J : *Dont ses cuers est moult entrepris.*

<sup>25</sup> J : *... et rompent à grant force.*

<sup>vii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <eu> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>viii</sup> Dans ce mot, nous avons ajouté un tréma sur le <u>, non pas pour indiquer une diérèse mais pour signaler que le <u>, qui suit un <g> se prononce comme une voyelle à part entière.

<sup>ix</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <eu> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

Le cuer et le fust et l'escorche. Si ne sont pas d'une sanlance, Car l'une est noire [et] l'autre blanche <sup>x 26</sup> ;	96
Ne nuit ne jour onkes ne finent, L'arbre mangüent <sup>xi</sup> et affinent ; Elles ne finnent nuit ne jour, Es vous celui en grant erreur : « Las ! fait il, que porai je faire ?	101
Or ne sai je de quel part traire, Quar ne quic pas ke de cuer maint Chuis Satanas qui la jus maint ; Celle bieste me vöet <sup>xii</sup> destruire Ke je voila crier et muire ;	106
Ces deus biestelettes m'afolent, Que ce que j'ai de bien me tolent, Car chis arbres par tans kerra Et chuis serpent <sup>l</sup> m'engloutera !	
Et se je kier deviers che mont, Ceste bieste cornue el front M'ocira, je le sai devoir <sup>27</sup> , Autre garant nepuis avoir <sup>28</sup> :	111
Quel part que voise, pierdus sui ; Ainc mes nus hom n'ot tant d'anui. »	116
A cou qu'il iert en tel balanche, Vit devant lui, sour une branche <sup>29</sup> , Trois gouttelettes de miel prendre ; Il les ahier celes va prendre.	
Les trois gouttes de miel manga, Puis une autre branche esgarda <sup>30</sup> ;	121
Si en vit six gouttes nouveles, Ki estoient assés plus bieles Que celes n'estoient devant ; Lors en vit partout l'arbre tant	126
Que che n'est se mervelles non Dou miel jor a grant fuison. Par le miel k'il a engoulé, A tout sen tourment oublié ; Ne li souvient mes de malaise,	131

<sup>26</sup> J : *Que l'une est noire et l'autre blanche.*

<sup>27</sup> J : *M'ocirra, je l'sai tout por voir.*

<sup>28</sup> J : *... garant n'en puis...*

<sup>29</sup> J : *... lui en une branche.*

<sup>30</sup> J : *Et puis la branche regarda.*

<sup>x</sup> Le vers 96, ne comptant que sept syllabes, est incorrect du point de vue métrique ; c'est pourquoi nous y avons inséré la conjonction *et* que l'on rencontre dans J, L et N.

<sup>xi</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ue> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <oe> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

Tout a entroublié pour l'aise  
La destruction qu'il atent ;  
De l'unicorne et dou sierpent,  
Ne de nul mal ne li souvient :  
A le doucour dou miel se tient. 136  
Hélas ! dolans pour coi l'a fee<sup>m</sup> ?  
Quant a si grant douleur la trait<sup>31</sup> ?  
Car les deus biestes ne sejourment  
Ki s'arbre a la voie li tournent ;  
Tant l'ont mangié et tant rongié, 141  
Que l'arbre ont moult adamagié,  
Qui nuit ne jour onkes ne finent :  
L'arbre mangüent<sup>xiii</sup> et affinent<sup>n</sup>.  
La bieste cornue voit bien  
Que li arbres ne vaut mes rien ; 146  
Ains va mes tout amenuisant,  
Celle part vient abondissant,  
De plain ellais si s'abandonne  
De sa corne, tel cop i donne  
Qe l'arbre fet aval keir<sup>o</sup>. 151  
Or ne se puet chuis plus tenir<sup>32</sup>  
Que il ne soit keus au fons  
Dou val k'est hideus et parfons ;  
Or est keus aval ou gouffre<sup>p 33</sup>  
Ou il toutes les dolours souffre. 156

Or est il drois que je vous die  
Que celle bieste senefie,  
Ki est cornue em mi le front :  
Chou est li mors ki nos confont,  
Ki nuit et jour nos est moult pries, 161  
Et si nos gaite tout adies  
Qu'il n'est nus hom qui tant seüst<sup>xiv</sup>  
Ki de le garder se peüst<sup>xiv</sup>.  
Felenessé<sup>xv</sup> est, et mal querans ;  
Elle prent tous : vilains et frans ; 166  
Si vient aussi comme li lere :  
Elle emble le fille e le mere,

Le pere al fil et femme et homme<sup>34</sup> :

---

<sup>31</sup> J : ... *dolor s'en tret* ?

<sup>32</sup> J : *Or ne se puet plus cil tenir*.

<sup>33</sup> J : ... *aval el gouffre*.

<sup>34</sup> J : *Le père au fil, le fil à l'omme*.

<sup>xiii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ue> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xiv</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <eu> subissent, dans les cas présents, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xv</sup> Le compte des syllabes nous indique que le [e central] final de *felenesse* doit se prononcer, et ce malgré le fait qu'il soit suivi d'une voyelle.



Quaresme, Pasques autretel,  
Apries Pentecouste en esté,  
Et apres k'on ait missoné,  
Fiestes Toussains et Saint Martin<sup>u</sup> : 211  
Ensi trait cescuns a se fin.  
Li jour et li nuis nos acorce,  
Nostre vie et no fins aproce<sup>v</sup> ;  
Quant li jours et la nuis obscure  
Ont tant esté en lor pasture, 216  
K'il ont nos vies pasturees  
Et a noient les ont menees ;  
Dont vient la mors ki ne se faint<sup>38</sup>,  
De sa corne si nous empaint,  
Si roidement a nous s'acointe<sup>39</sup> 221  
K'elle gïete<sup>xx</sup> mort le plus cointe.

Or vous dite sans mellee  
Ke senefie la vatee  
Ki tant est laide et anïeuse<sup>xxi</sup>,  
Orde puans et perilleuse, 226  
Et li sierpens a la grant geule :  
C'est Infiers u tous li maus keule<sup>40</sup>  
Ki tous jours bee a nous decoivre ;  
Se nous devommes apïercoivre<sup>xxii</sup>,  
Tant que nous avons poesté, 231  
De nous conduire a sauveté.  
Doit cescuns faire sen agait,  
Car se nous sommes la jus trait,  
Jamais jour issir n'en porons,  
Mais toudis en vivant morrons<sup>41</sup> ; 236  
Aussi com cil ki gist el fu  
Ki desous l'arbre montes fu.

Or est il drois ke vous saciés  
Dou miel dont l'arbres fu cargiés ;  
Or vous en voel le sens escrire, 241  
Qu'il senefie et k'il voet<sup>w</sup> dire :  
Li miel ki desus l'arbre abonde<sup>42</sup>,  
Che sont li faus delit dou monde,

<sup>38</sup> J : *Lors vient...*

<sup>39</sup> J : *Si roidement vers nous...*

<sup>40</sup> J : *Ce est Enfers où li maus queule.*

<sup>41</sup> J : *Mais toz jors...*

<sup>42</sup> J : *Le miel qui enz en l'arbre abonde.*

<sup>xx</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ie> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxi</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ie> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ie> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

Li biel <sup>43</sup> boire, li biel <sup>43</sup> mangier, Li biel <sup>43</sup> viestir, li biel <sup>43</sup> kaucier, Les grans robes et li offroi, Li cheval et li palefroi, Et li tournoi et li cembiel, Et li levrier <sup>x</sup> et li oisiel. Les grans dames et li bourgeois, Et li vilain et li courtois, Sont si a cel decluit tourné <sup>44</sup> , Que tout en ont Diu adossé. Nus ne quiert mes ke ses solas, Quar s'aucuns tient entre ses bras <sup>45</sup> S'amie <sup>y</sup> , soit puciele <sup>xxiii</sup> ou dame, Pour cel decluit oublie s'ame. Hélas ! com povre couvoitise Quant si tost est a noient mise ! Or esgardez par tout le mont Tous les plus sages ki y sont, Comme la joie tost lor faut Si tost que li mors les assaut. Viers la mort n'a mestier proeche, Biautés, ne force, ne larghecce, Sens de prouvoire ne d'abbé Ne de nul sage clerc lettré, Qui tout ne voist parmi la mort, Si tost comme li mors l'amort. Viers li ne vaut escus ne lance, Dras coués <sup>z</sup> ne rideë <sup>xxiv</sup> mance. Que feront dont chil baceler Ki ne finent [d']aus <sup>xxv</sup> pourpenser <sup>46</sup> Pour cointement apparellier <sup>47</sup> ? Leur dras font rider et tallier <sup>48</sup> Et lor sorleriaus [detrenchier] <sup>xxvi aa</sup> , Dras filettés et envoisiés :	246 251 256 261 266 271 276
---	---

<sup>43</sup> J : *Li biau.*

<sup>44</sup> J : ... *cel délit torné.*

<sup>45</sup> J : *Et s'aucuns...*

<sup>46</sup> J : *Qui ne finent de porpensser.*

<sup>47</sup> J : *D'aus cointement...*

<sup>48</sup> J : ... *font creter et failler.*

<sup>xxiii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ie> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxiv</sup> Le compte des syllabes nous indique que le <ee> final [e:] subit, dans le cas présent, une diérèse [eə], que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxv</sup> Afin de conserver une métrique correcte, les mots *de aus* présents dans M doivent se prononcer *d'aus*, ce qui implique que le *de* doit être élidé pour que le vers soit octosyllabique.

<sup>xxvi</sup> Le mot figurant dans M est *detranchies*, cependant, nous avons préféré suivre Jubinal et placer ici un infinitif (dont la prononciation est la même, ce qui peut expliquer la confusion), car le verbe principal de cette phrase reste *font*, au vers 276. Or, placer un verbe conjugué (2<sup>e</sup> personne du pluriel de l'indicatif présent ou participe passé) sous sa régence serait grammaticalement incorrect. Un infinitif semble dès lors tout à adéquat.

Chil ont dou fol miel tant mangié  
Qu'il en sont ja tout engingnié<sup>49</sup> ;  
Et les dames et les pucieles, 281  
Ki or sont si sour lor gaiveles,  
Ki souvent sont encoulorees,  
Aparellies et mirees  
Et affublees au roet<sup>bb</sup> :  
Cascune tout sen pooir met 286  
En li acesmer cointement  
Non pas por Diu mes por la gent.  
Quant elles sont apparellies,  
Estroit viestues et kaucies, 291  
Se vont devant lor huis seoir  
Por che k'on les puïst<sup>xxvi</sup> mius veoir ;  
Celle ki plus est biele et blanche  
Fait volentiers de li moustranche.  
Telle sanle as dras savoureuse,  
Ki la char a laide et rongneuse, 296  
Qui toute nue le veroit,  
Sachiés que petit l'amerait ;  
Lors roubes les font avenans,  
Lors ont les grailles si tendans,  
Qu'a painnes püent<sup>cc xxvii</sup> lors bras tendre. 301  
Tous lor orghius venra a cendre<sup>50</sup> :  
Ceste vie trespasera,  
Elle ne vaut, rien ne vaurra,  
Quar se ceste vie durast  
Bien fuïst<sup>xxviii</sup> raisons c'on l'amast ; 306  
Mais pour che k'elle puet falir,  
Le doit tous li mondes haïr<sup>xxix</sup>  
Et la vie dou chiel amer,  
Ki tous jours durra sans finer<sup>51</sup>,  
Tant com Damle Dius düerra<sup>xxx 52</sup>, 311  
Ki toudis fu, est et sera<sup>53</sup>.  
Et chil ki por les faus delis

<sup>49</sup> J : *Que jà en sont tuit engingnié.*

<sup>50</sup> J : *... orgueus devendra cendre.*

<sup>51</sup> J : *Où il n'ot onques point d'amer.*

<sup>52</sup> J : *Qui toz jors sanz fin durera.* Ce vers est, en substance, le même que le vers 310 de M.

<sup>53</sup> J : *Tant comme Dame-Diex sera.* Comme le précédent, ce vers ressemble au vers 311 de M.

<sup>xxvi</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ui> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxvii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ue> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxviii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ui> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxix</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ai> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxx</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ue> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

Erent el puch d'Infier galis,  
Jamais jour issir n'en poront  
Mais tous jours en vivant moront ; 316  
Aussi com cil ki le miel prist,  
Qui en le grant dolour en gist.

Or prions<sup>dd</sup> Dïu<sup>xxxi</sup> le glorious  
Que il mette tel sens en nous,  
Que nous puissïemes<sup>xxxii</sup> adosser 321  
Les maus delis et oublier<sup>54</sup>  
[K'en Infier ne nos fache traire<sup>55</sup> ;  
Et Dius nos lest tels œvres faire<sup>xxxiii</sup>].  
[Ains nous fache tous vrai pardon<sup>56</sup>]<sup>xxxiv</sup>  
Et doinst vraie confession<sup>xxxv</sup> 326  
Amen

Explicit de l'unicorne et dou  
sierpent.

---

<sup>54</sup> J : *Les fols délis...*

<sup>55</sup> J : *... nos vueille trère.*

<sup>56</sup> J : *Que toz nos mete à garison.*

<sup>xxxi</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <iu> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxxii</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ie> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

<sup>xxxiii</sup> Les vers 323 et 324 figurent dans un ordre inverse dans J par rapport à M, ce qui implique un sens différent, que nous avons privilégié. C'est pour cette raison que nous avons rendu l'ordre de J. Le dyptique tel qu'il est copié dans M est donc le suivant : *Et Dius nos lest tels œvres faire / K'en ynfier ne nos fache traire.*

<sup>xxxiv</sup> Il semble qu'un même vers ait été scindé et copié sur deux lignes. En effet, les vers 325 et 326 comptent, à eux deux, huit syllabes. De plus, en plus d'être boiteux, le vers 325 constitue un vers orphelin puisqu'il ne rime ni avec le vers 324, ni avec le vers 326. Nous les avons donc réunis sur la même ligne.

<sup>xxxv</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <ie> subissent, dans le cas présent, une diérèse, que nous avons marquée par un tréma.

## Notes complémentaires

<sup>a</sup> J, L et M présentant tous la même variante (*Il n'est nus hom tant fors ne granz*), nous supposons qu'il s'agit d'une erreur dans le manuscrit M, sur lequel nous nous basons pour la présente édition.

<sup>b</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <oe> forment, dans le cas présent, une diphtongue.

<sup>c</sup> Dans le texte tel qu'il est copié dans le manuscrit, ce vers, n'étant pas octosyllabique, est boiteux.

<sup>d</sup> Le mot *ame* est ici employé pour désigner une personne quelconque.

<sup>e</sup> Ce vers, n'étant composé que de sept syllabes, est boiteux.

<sup>f</sup> *Puet* est la forme de la troisième personne du singulier du verbe *pooir* conjugué à l'indicatif imparfait.

<sup>g</sup> C'est pour conserver une métrique correcte que le copiste n'a pas éliminé ce *que*, sans quoi ce vers ne compterait que sept syllabes.

<sup>h</sup> Il est important de préciser que le terme *mors* prend un sens différent dans les vers 61 et 62, ce qui conserve donc la qualité de la rime. Au vers 61, *mors* correspond au français moderne *mort*, tandis qu'au vers 62, ce mot correspond plutôt au sens de *mordu*.

<sup>i</sup> Notons que le verbe *es* est conjugué à la deuxième personne du singulier, alors qu'il est accompagné du pronom personnel *vous*, correspondant à la deuxième personne du pluriel.

<sup>j</sup> C'est pour conserver une métrique correcte que le copiste n'a pas éliminé ce *que*, sans quoi ce vers ne compterait que sept syllabes.

<sup>k</sup> Le compte des syllabes nous indique que les voyelles <oe> forment, dans le cas présent, une diphtongue.

<sup>l</sup> Ce mot est en gras dans le manuscrit, ce qui témoigne d'une volonté de mise en évidence.

<sup>m</sup> Nous sommes ici en présence du participe passé du verbe *faire* et non au nom *fée*, comme nous pouvons le déduire après avoir effectué une comparaison avec les autres manuscrits (J : *le fet* ; L : *l'a fet* ; N : *l'ai fait*).

<sup>n</sup> On reconnaît dans les vers 143 et 144 les vers 97 et 98, à la différence près que dans le cas présent, le premier vers du dyptique commence par *qui* et non par *ne*.

<sup>o</sup> Dans ce mot, nous avons à faire à des voyelles en hiatus.

<sup>p</sup> Ce vers, n'étant composé que de sept syllabes, est boiteux.

<sup>q</sup> Si l'on rétablit le <u> après le <q>, comme le veut l'abréviation, et seulement ce <u>, nous obtenons *qu'il*, qui constitue donc une élision depuis *que il*. Cette élision induit un vers de seulement sept syllabes car le mot *puet* ne peut pas subir de diérèse, puisqu'il rime avec le mot *estuet* (dans lequel l'élision n'est pas pratiquée). Ce vers est donc boiteux.

<sup>r</sup> Le compte des syllabes nous indique que nous avons à faire, dans ce mot, à une diphtongue.

<sup>s</sup> Nous remarquons que les vers 197 et 198 ne sont pas rimés mais assonancés. En effet, entre *senefient* et *affinent*, seul le son vocalique se répète, or ce dernier est suivi au vers 198 par une consonne, qui ne se trouve pas en fin du vers 197.

<sup>t</sup> Nous avons à faire, dans ce mot, à des phonèmes en hiatus (<ai> et <on>).

<sup>u</sup> La Saint Martin était fêtée le 11 novembre.

---

<sup>v</sup> Nous remarquons que les vers 213 et 214 ne sont pas rimés mais assonancés. En effet, on remarque que la structure des séquences qui devraient rimer est différente dans les deux vers, même si les phonèmes sont identiques : dans *acorce*, nous sommes face à une structure VCC (avec V pour un son vocalique et C pour un son consonantique), tandis que dans *aproce*, nous rencontrons une structure CVC.

<sup>w</sup> Le compte des syllabes nous indique que nous avons à faire, dans ce mot qui est pourtant le même qu'au vers précédent (dans lequel il était dissyllabique), à une diphtongue (il est donc monosyllabique dans le cas du vers 242).

<sup>x</sup> Le compte des syllabes nous indique que nous avons à faire, dans ce mot, à une diphtongue.

<sup>y</sup> *S'amie* est une forme élidée de *son amie*.

<sup>z</sup> Nous avons à faire, dans ce mot, à des voyelles en hiatus.

<sup>aa</sup> L'expression *font lor sorleriaus detranchier* signifie « font allonger leurs souliers ». En effet, *soleriaus detranchies* évoque des souliers d'une longueur importante qui étaient à la mode. Si cette traduction semble relativement absconse dans notre texte, la traduction littérale des mots pris séparément se révèle encore plus improbable, *sorleriaus* se traduisant par « souliers » et *detranchier* par « couper, trancher ».

<sup>bb</sup> Le compte des syllabes nous indique que nous avons à faire, dans ce mot, à des voyelles en hiatus et non à une diphtongue.

<sup>cc</sup> Nous sommes ici en présence du subjonctif présent du verbe *pooir*, conjugué à la troisième personne du pluriel.

<sup>dd</sup> Nous avons à faire, dans ce mot, à des voyelles en hiatus.

### 3 COMMENTAIRES

---

#### 3.1 Commentaires linguistiques

Nous remarquons d'abord que certains mots sont orthographiés de manières différentes suivant le passage du texte :

- v. 25, 116 : *hom* ; v. 169, 176 : *homme*
- v. 35, 96 : *car* ; v. 40, 103 : *quar*
- v. 74 : *darrains* ; v. 205 *daerrain*
- v. 98 : *affinent* ; v. 144 : *affinent*
- v. 175, 312 : *chil* ; v. 237 : *cil*
- v. 200 : *orguel* ; v. 302 *orghius*
- v. 209 : *apries* ; v. 210 : *apres*

Toujours au niveau des variantes orthographiques au sein du texte, il est à signaler les pronoms *qui* et *que* sont présents dans différentes graphies : *qui* (v. 43, 104, 269), *ki* (v. 52, 159, 293), *que* (v. 7, 125, 320), *ke* (v. 103, 205, 257) et même *qe* (v. 151). Il en va de même pour leurs formes élidées : *qu'* + voyelle (v. 45, 163, 301) et *k'* + voyelle (v. 172, 217, 307). Dans les autres mots, toutes natures confondues, on voit le phonème [k] rendu indifféremment par les graphies <qu>, <k> ou encore <c>.

Lorsque l'on se penche sur la langue du texte, on remarque des traits picards, principalement au niveau phonétique avec les phonèmes [s], [ʃ] et [k] (v. 21 : *quoisi* ; v. 59 : *kacce* ; v. 153 : *keus* ; v. 160 : *chou* ; v. 175, 279 : *chil* ; v. 240 : *cargies*), très caractéristiques en effet du patois picard :

Retenons simplement le trait le plus saillant, au plan phonétique, à savoir que les palatalisations consonantiques et vocaliques ont suivi en picard un parcours différent des palatalisations françaises (cf. cours de *Phonétique*) :

- au français [s] correspondent des [ʃ] picards : AF *ce* ↔ AP *che*
- au français [ʃ] correspondent des [k] picards : AF *cheval* ↔ AP *keval, queval*

(A. Englebert, *Initiation à la lecture de textes en ancien et en moyen français*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2008, p. 54)

Nous pouvons également citer l'évolution des séquences vocaliques <als> et <els> en <aus> et <eus> (v. 274 : *aus*, v. 277 : *sorleriaus*).

Ensuite, notons que le copiste du manuscrit M n'emploie jamais la graphie <v><sup>57</sup>, utilisant indifféremment le <u> pour les phonèmes vocaliques et consonantiques. Toujours en ce qui concerne les lettres, il est intéressant de remarquer que sur l'entièreté du texte, le <z> n'est présent qu'une seule fois (v. 207 : *dezirames*).

---

<sup>57</sup> Sauf pour les nombres, écrits en chiffres romains minuscules.

En outre, on remarque que si le texte dans son ensemble n'est pas accentué, ce qui semble tout à fait normal pour l'époque, un signe représentant un accent figure après le <e> de *helas* (v. 137, 259) et de *he* (v. 199).

Enfin, nous ne nous étonnerons pas de voir les abréviations se multiplier vers la fin du texte : le scripteur ne disposant d'un nombre de pages limité, il devait s'assurer de pouvoir y faire entrer tout le texte, ce qui se calcule plus facilement en fin de copie.

### 3.2 Commentaires stylistiques

*Le Dit de l'unicorne et du serpent*, dans la version du manuscrit M, est entièrement rédigé en vers octosyllabiques rimant deux à deux, à quelques exceptions près, lesquelles exceptions se trouvant être soit des vers boiteux composés de seulement sept syllabes, soit des vers assonancés et non rimés.

Ce texte compte 326 vers, dont le dernier est scindé en deux parties et suivi de la formule *Amen*, répartis en quinze strophes de longueurs très inégales. Cette division en strophes est indiquée, dans le manuscrit, par une lettrine à l'initiale du premier vers de chaque strophe ; dans notre édition, elles sont simplement séparées par un saut de ligne et ce, selon la même répartition. La première strophe est introduite par un incipit de deux lignes, *Se commenche del unicorne et dou sierpent*, qui est séparé du texte par une illustration (que l'on appelait *histoire* au Moyen Âge). Le texte se conclut par *Amen*, puis est suivi après un court espace par deux lignes de texte, *Explicit del unicorne et dou sierpent*.

### 3.3 Commentaires littéraires

Comme nous avons pu nous en rendre compte à la lecture du texte, celui-ci évoque l'histoire d'un homme cherchant à échapper à une licorne. Dans sa fuite, il se retrouve face à un puits au fond duquel se trouve un serpent qui le nargue. Cherchant à tout prix à échapper à ces animaux qui le terrifient, l'homme grimpe dans un arbre ; c'est alors que deux petites bêtes, l'une noire et l'autre blanche, viennent ronger l'arbre sans jamais s'arrêter, le fragilisant de plus en plus. Alors que l'homme voit arriver l'inévitable moment de sa chute dans le puits au fond duquel il sera donc à la merci du serpent, il aperçoit au creux de l'arbre des gouttes de miel dont il va se délecter jusqu'à en oublier tous les dangers qu'il court. Il finira malgré tout par tomber et mourir dévoré par le serpent.

Cette histoire constitue manifestement un dit moralisateur, comme il en existait beaucoup au Moyen Âge. Le terme « dit » désigne un texte en vers, non chanté, composé à la première personne et traitant de sujets d'ordre général<sup>58</sup>. Ils n'ont pas tous la même visée, mais dans le cas qui nous occupe,

---

<sup>58</sup> Mihaela Voicu, « Histoire de la littérature du Moyen Âge Xe-XVe siècles », *E-Books – Universitatea din Bucuresti*, dernière mise à jour en juillet 2003, <http://ebooks.unibuc.ro/ils/MihaelaVoicu-2003/9.htm>, consulté le 10 décembre 2009.

l'intention moralisatrice est évidente. Cette allégorie peut s'expliquer comme suit :

La licorne, c'est la mort ; le malheureux homme, c'est nous tous ; l'arbre, c'est la vie ; les deux bêtes qui rongent l'arbre, c'est le jour et la nuit, qui consomment peu à peu notre existence passagère ; le serpent, c'est l'enfer ; le miel, c'est la distraction douce et funeste que nous donnent les plaisirs.

(*Histoire littéraire*, XXIII, p. 257, cité par S. Andolf, « Une version bourguignonne du dit de l'unicorne et du serpent », dans Collectif, *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander*, Uppsala, Lundequistska bokhandeln, 1943, p. 83)

Par ailleurs, le texte lui-même nous donne des pistes évidentes en nous expliquant le sens de chaque élément : la licorne représente la mort (vv. 157-160) ; les deux bêtes symbolisent la nuit et le jour (vv. 197-202) ; la vallée et le serpent sont des images de l'Enfer (vv. 223-228) ; le miel représente les faux plaisirs du monde (vv. 243-244), qui sont explicités dans les vers qui suivent.

Il est très probable que cette parabole ait été empruntée aux fables d'origine orientale ; elle se trouve en effet sous une forme très semblable dans des recueils de contes indiens, et elle semble avoir eu un grand succès partout en Orient, puis en Europe, ce qu'illustre l'éventail de langues dans lesquelles elle a existé : du sanskrit, elle a été traduite en arabe (d'où elle a ensuite été traduite en espagnol), en pehlevi, en éthiopien, en grec, en syrien, en latin, etc. On la trouve dans les contes de *Kalilah et Dimnah* et de *Barlaam et Joasaph*. C'est dans la version grecque de ces derniers qu'apparaît la licorne en tant que symbole de la mort ; c'est donc probablement au texte grec que remontent la plupart des versions connues en France<sup>59</sup>. En outre, on trouve un conte qui ressemble beaucoup au nôtre dans le *Directorum humanae vitae* écrit par Jean de Capoue au XIII<sup>e</sup> siècle, exception faite de la représentation de la mort (un lion dans ce conte et une licorne sans celui que nous connaissons). Le conte en question est le quatrième du premier chapitre (*De legatione Beroziae in Indian*) de l'ouvrage :

*Apologue de l'homme qui, fuyant un lion, s'accroche aux branches d'un arbre au dessus d'un puits. Le lion le guette, deux rats rongent les branches, un serpent attend sa chute au fonds (sic) du puits. L'homme, cependant, mange paisiblement un rayon de miel trouvé dans le creux de l'arbre.*

(J. Bédier, *Les fabliaux : Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du Moyen Âge*, Paris, Émile Bouillon, 1895, p. 137)

---

<sup>59</sup> Sven Andolf, « Une version bourguignonne du dit de l'unicorne et du serpent », dans Collectif, *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander*, Uppsala, Lundequistska bokhandeln, 1943, p. 83.

## 4 GLOSSAIRE

---

a cop	immédiatement, promptement
(a)bondir	retentir
acesmer	se préparer
acointier	approcher (pour attaquer)
acorcier	accourcir, abréger
adies	sens ponctuel : aussitôt, à l'instant, au moment même ; sens duratif : toujours, sans cesse
adosser	renier
agait	guet
aherdre	attirer, saisir ; s'attacher à (physiquement)
air	colère, fureur
apparellier	préparer, disposer
assaillir	attaquer
atenir	retenir, résister
aus (a + les)	à eux
autretel	adverbe comparatif établissant l'équivalence → pareillement, autant
aval	en bas
averer	prouver, faire preuve
avoir mestier	avoir rapport
baceler	fermer
baer, beer	être ouvert
blanche	péril ; chance
cembiel	combat, joute, tournoi
cendre	incendie
cointe	brave, vaillant
cointement	manière gracieuse, courtoise ; élégance
conte	calcul
contreval	en bas de, vers le bas, le long de
couer	amurer
darrain	dernier
de plain	sans obstacles, sommairement
decoivre	tromper
decours	déclin
definnement	mort
dehaitier	accabler, décourager ; rendre malade
delit	plaisir, jouissance
deluer	confondre
desrompre	abîmer, mettre en pièces
destroit	détresse, situation pénible
deviers	(vraisemblablement, ce mot, dans le vers 111, correspond à une préposition de lieu)
devoir	être sur le point de
ellais	élan

embler	voler
empaindre	frapper
engingnier	tromper artificieusement ; inventer ; susciter
envoisié	joli, de couleur gaie
erdre	s'attacher
es	voici ; même
escu	bouclier
esmarbre	glacé par la terreur
esmoldre	aiguiser
essil	exil, dégât, tourment
falir	faillir, manquer
faus	hêtre
filetter	broder
finer	finir, terminer, se terminer ; mourir
forment	beaucoup, fortement
fust	bois, tronc d'arbre
gaivele	gorge
galir	jaillir
garder	regarder
garir	être préservé, échapper au danger
gieter	tirer, percer à coups de traits
gire	gésir
guise	manière, façon
havot	pillage
hounir	maltraiter
hui	aujourd'hui
isnielement	rapidement
issir	sortir ; survivre
jus	droit, raison
keir	tomber
laier	laisser, quitter
laine	bois
larghecce	abondance
larnesse	voleuse
lors	adverbe de temps : alors, à ce moment
mellee	satisfaction, joie
mes	1. mes : adjectif possessif 2. mais, davantage, plutôt, désormais, toujours
mie	pas du tout, nullement
moustranche	preuve ; présence → au vers 294, <i>fait de li moustranche</i> = se montre
muire	crier
noient	rien, néant, en vain
ochire	tuer
offroi	étoffe brodée d'or
onques ... ne	jamais ... ne
(conques = que + onques)	
or	maintenant

orde	ignoble, repoussant
orguel	témérité
pasturer	donner à l'âme une nourriture spirituelle (sens figuré)
pendant	colline, pente, coteau
petitet	un peu
plenier	complet ; riche
poesté	puissance
poissans	capable
pooir	pouvoir, possibilité ; possession de soi-même
pourpenser	penser, réfléchir
prouvoire	prêtre
puch	puits
puciele	jeune fille
punaise	fétide, puante
quere	rechercher, désirer, vouloir
quoisier	rester tranquille
rain	branche, branchage
rapaier	calmer, apaiser
respirer	revenir à soi
rider	plisser
roet	roue
s'abandonner	se précipiter
sanler	paraître, feindre, ressembler
sen	1. son (adjectif possessif) 2. bon sens, intelligence ; situation, état
seoir	bien aller
solas	plaisir, joie ; consolation ; divertissement
sourmonte	dépasser
tendre	se diriger
tolir, tôler	enlever
traire	tirer
tuire	défendre
voer	désirer

## 5 CONCLUSION

---

Au vu de la présente édition, nous pouvons conclure que le texte de M était tout à fait viable ; en effet, les réelles modifications que nous avons apportées au texte sont très peu nombreuses et relativement superficielles. Dans les moyens employés pour éditer ce texte, une réelle volonté de rendre accessible au lecteur moderne une œuvre médiévale telle qu'elle était à l'époque, sans artifices, remaniements ou anachronismes, a constitué notre principale ligne de conduite.

Ensuite, si la langue employée par le copiste nous indique que le manuscrit vient du Nord de la France, l'histoire qu'il raconte est quant à elle loin d'être locale. Ainsi, des recherches plus approfondies nous évoquent une multitude de textes dont elle fait l'objet, et ce dans diverses langues, dont la première fut le sanskrit, élément parmi d'autres montrant que la parabole étudiée est originaire d'Orient.

Enfin, et c'est assez paradoxal compte tenu de l'âge du texte, sa substance semble on ne peut plus actuelle. Certes, la forme n'est plus usitée de nos jours et les exemples concrets ont changé ; pourtant, le monde dans lequel nous vivons nous entoure, maintenant plus que jamais, dans ce que le narrateur appelle les « faux plaisirs du monde », nous faisant tourner le dos à ce qui pourrait être une vie saine et naturelle. Ce sont ces deux modes de vie qu'il oppose : d'une part une vie artificielle qui ne vaut et ne vaudra jamais rien et mènera ses adeptes en enfer, d'autre part une vie qui durera toujours, pour autant qu'on continue à aimer la « vie du ciel ».

## 6 BIBLIOGRAPHIE

---

### 6.1 Sources primaires

#### 6.1.1 *Manuscripts*

Bruxelles, Bibliothèque royale, 9229-30, fol. 52-53

Bruxelles, Bibliothèque royale, 9411-26, fol. 19-21

Paris, Bibliothèque nationale de France, fr. 12471, fol. 24-27

#### 6.1.2 *Éditions*

JUBINAL Achille, *Nouveau recueil de dits, contes, fabliaux et autres pièces inédites des XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles : pour faire suite aux collections de Legrand d'Aussy, Barbazan et Méon*, Paris, Challamel, 1842, pp. 113-123.

### 6.2 Sources secondaires

ANDOLF Sven, « Une version bourguignonne du dit de l'unicorne et du serpent », dans Collectif, *Mélanges de philologie offerts à M. Johan Melander*, Uppsala, Lundequistska bokhandeln, 1943, pp. 82-108.

BÉDIER Joseph, *Les fabliaux : Études de littérature populaire et d'histoire littéraire du moyen âge*, deuxième édition revue et corrigée, Paris, Émile Bouillon, 1895, pp. 137-143.

BRUN Laurent, « Notice de manuscrit », *Arlima - Archives de littérature du Moyen Âge*, dernière mise à jour le 8 octobre 2009, [http://www.arlima.net/mss/france/paris/bibliotheque\\_nationale\\_de\\_france/francais/00837.html](http://www.arlima.net/mss/france/paris/bibliotheque_nationale_de_france/francais/00837.html), consulté le 15 novembre 2009.

BRUNET M. G., *Le violier des histoires romaines : Ancienne traduction française des Gesta Romanorum*, Paris, P. Jannet, 1858, pp. 389-390.

DUBOIS Jacques, « MARTIN DE TOURS saint », *Encyclopædia Universalis*, dernière mise à jour inconnue, <http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=15387&nref=T300889>, consulté le 27 novembre 2009.

LANGFORS Arthur, *Les incipit des poèmes français antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle : répertoire bibliographique*, établi à l'aide des notes de M. Paul MEYER, Paris, Honoré Champion, 1917, p. 227.

LEBRUN René, *Sagesses de l'Orient ancien et chrétien : la voie de vie et la conduite spirituelle chez les peuples et dans les littératures de l'Orient chrétien*, Paris, Beauchesne, 1993, p. 232.

NAMUR P., *Histoire des bibliothèques publiques de Belgique*, Bruxelles, F. Parent, 1840, t. 1, p. 29.

VOICU Mihaela, « Histoire de la littérature du Moyen Âge X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles », *E-Books – Universitatea din Bucuresti*, dernière mise à jour en juillet 2003, <http://ebooks.unibuc.ro/lls/MihaelaVoicu-2003/9.htm>, consulté le 10 décembre 2009.

### 6.3 Ouvrages de référence

BALDINGER Kurt *et al.*, *Dictionnaire étymologique de l'ancien français*, Québec, Presses de l'Université Laval / Tübingen, M. Niemeyer, 1974-<2008>.

ENGLEBERT Annick, *Initiation à la lecture de textes en ancien et en moyen français*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2008, 146 p.

ENGLEBERT Annick, *Morphologie historique du français*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2008, 103 p.

ENGLEBERT Annick, *Phonétique historique du français*, Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 2008, 209 p.

ESCALLIER Enée-Aimé, *Remarques sur le patois : suivies d'un vocabulaire latin-français inédit du XIV<sup>e</sup> siècle*, Douai, Wartelle, 1856, 658 p.

GODEFROY Frédéric, *Lexique de l'ancien français*, Paris, Honoré Champion, 1990, 552 p.

GREIMAS Algirdas Julien, *Grand dictionnaire : Ancien français : La langue du Moyen Âge, de 1080 à 1350*, Paris, Larousse, 2007, 630 p.

LAUSANNE, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, SECTION DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, « Linguistique UNIL – les tableaux de l'alphabet phonétique », *Université de Lausanne*, dernière mise à jour le 13 décembre 2005, <http://www.unil.ch/Jahia/site/ling/cache/offonce/pid/12582;jsessionid=DEC519C6EA74C0293EBBB0D779F0779A.jvm1>, consulté le 23 novembre 2009.

MOIGNET Gérard, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 2002, 441 p.

PARIS, ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, GROUPE DE RECHERCHES LA CIVILISATION DE L'ÉCRIT AU MOYEN ÂGE, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des Chartes, fasc. 1 : *Conseils généraux*, 2005, 175 p.

PARIS, ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, GROUPE DE RECHERCHES LA CIVILISATION DE L'ÉCRIT AU MOYEN ÂGE, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, Paris, École nationale des Chartes, fasc. 3 : *Textes littéraires*, 2002, 253 p.

THOMASSET Claude & UELTSCHI Karin, *Pour lire l'ancien français*, Paris, Armand Colin (Coll. « Lettres 128 »), 2004, 128 p.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
1.1	Approche philologique du texte .....	2
1.2	Adaptations et conventions éditoriales.....	3
1.2.1	Structure du texte.....	3
1.2.2	Séparation des mots et ponctuation.....	3
1.2.3	Majuscules .....	3
1.2.4	Abréviations et chiffres .....	3
1.2.5	Lettres ramusiennes et graphies.....	4
1.2.6	Traitement du <e> en syllabe finale .....	4
1.2.7	Trémas.....	4
1.3	Annotations .....	5
<b>2</b>	<b>TEXTE .....</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>COMMENTAIRES.....</b>	<b>18</b>
3.1	Commentaires linguistiques.....	18
3.2	Commentaires stylistiques.....	19
3.3	Commentaires littéraires.....	19
<b>4</b>	<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>21</b>
<b>5</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>24</b>
<b>6</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>25</b>
6.1	Sources primaires .....	25
6.1.1	Manuscrits .....	25
6.1.2	Éditions .....	25
6.2	Sources secondaires.....	25
6.3	Ouvrages de référence .....	26